

Questions à... Jean-Claude Legrand* « Le “salarié parent” doit devenir une réalité »

Le point : L'Oréal a été l'initiateur de la charte de la parentalité signée en avril par trente grandes entreprises françaises. Pourquoi un tel engagement ?



Jean-Claude Legrand : Nous souhaitons être un reflet de la société, maintenir une parité hommes/femmes dans notre recrutement, et donc permettre à ces dernières de gérer un des moments les plus délicats de leur carrière. Le « salarié parent » est une réalité. Nous devons lui permettre de mieux équilibrer sa vie professionnelle et sa vie privée.

Comment le projet a-t-il vu le jour ?

Tout est parti d'une rencontre avec Charlotte Lavril-Bouvard, fondatrice de SOS Préma, une association qui cherche à améliorer le mode de vie des femmes.

Comment se décline votre engagement chez L'Oréal ?

Nous avons ouvert dès 2006 une crèche multi-entreprises à Levallois. Deux autres seront lancées cette année en province. Nos salariées ont déjà droit à un mois de congé de maternité supplémentaire dès le premier enfant. Et le suivi RH a été renforcé autour du congé de maternité, en amont et au retour, pour apporter des garanties aux femmes qui veulent retrouver leur emploi ■

PROPOS RECUEILLIS PAR A. G.

* Directeur du recrutement et de la diversité de L'Oréal